



Rapport du Conseil Communal Séance du 18 août 2026

Présents: M. Jean Luc Nosbusch, bourgmestre ;
M. Bruno Domingues Grilo, échevin ;
M. Camille Hoffmann, M. Emile Wies, M. Thomas Fellerich,
Mme Anne Kohl-Kortum, Mme Cindy Dichter, Mme Annemie Loor, conseillers ;
M. Christophe Bastos, secrétaire communal ;

Absences excusées : Mme Lynn Mossong, échevine ;
Mme Andreza Sanguessuga Nene, Mme Monique Kuijpers, conseillères ;

Ordre du jour

En séance publique:

Administration générale

1. Organisation des manifestations communales en faveur des seniors - Fête 55+ et déjeuner 70+
2. Approbation de neuf décomptes définitifs
3. Approbation d'un crédit supplémentaire : 3/626/608180/99002 - Cimetières - Entretien des infrastructures
4. Approbation d'un crédit supplémentaire : 3/532/648120/99001 - Mesures d'économie d'énergie - Subventions aux ménages pour l'utilisation rationnelle de l'énergie
5. Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du hall sportif communal conclue avec l'association « Bien-être au cœur »
6. Approbation de la convention 2026 relative au « Club Aktiv Plus An der Loupescht »
7. Approbation de l'avenant n° 4 à la convention de partenariat conclue avec le Mouvement pour l'Égalité des Chances pour tous - MEC asbl

Urbanisme, aménagement communal et gestion des propriétés

8. Demandes de lotissement : a) terrain sis à Beaufort, 40, route de Reisdorf - parcelle n° 129/3158 ; b) terrains sis à Beaufort, Grand-Rue et « Im Sand » - parcelles nos 237/3117, 242/3116, 243/3115 et 247/1792
9. Approbation du contrat de bail à ferme conclu avec Monsieur Jean Schilling concernant des terrains agricoles aux lieux-dits « Beim Kehmeschmoor » et « Hinter dem Iresbäumchen »
10. Approbation du compromis de vente conclu avec Monsieur Jean Schilling relatif à l'acquisition de terrains aux lieux-dits « Breitmoor » et « bei Nikloskreuz »
11. Approbation du compromis de vente conclu avec Monsieur Guy Halsdorf relatif à l'acquisition de terrains aux lieux-dits « Breitmoor » et « bei Nikloskreuz »

Associations

12. Décision de principe relative à la prise en charge des coûts de la patinoire pour la saison hivernale 2026/2027 et à la réorganisation foncière des terrains exploités par le Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Beaufort

Personnel communal

13. Suppression de deux postes de salarié à tâche intellectuelle à mi-temps - Groupe de salaire A
14. Création de deux postes de salarié à tâche manuelle à mi-temps - Groupe de salaire A

Administration générale

15. Approbation de l'avant-projet détaillé relatif à la transformation et à l'extension de la Maison Dussier en nouvelle maison communale

Collège des bourgmestre et échevins

16. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal

Début de la séance à 9:00 heures

Tous les points sont adoptés à l'unanimité.



Début de la séance à 9:00 heures

En séance publique

1. Organisation des manifestations communales en faveur des seniors - Fête 55+ et déjeuner 70+

Le conseil communal décide d'organiser chaque année une Fête 55+ avec le concours des associations locales. Chaque habitant âgé de 55 ans accomplis ou plus, ainsi que son conjoint ou partenaire enregistré quel que soit son âge, recevra un bon de consommation de 40,00 € couvrant le menu, le dessert, le café et les boissons. Les montants revenant aux associations seront déterminés sur la base des bons effectivement utilisés et feront l'objet de subsides extraordinaires approuvés séparément. Le déjeuner traditionnel sera désormais réservé aux habitants âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint ou partenaire, et sera organisé et pris en charge directement par la commune.

2. Approbation de neuf décomptes définitifs

Le conseil communal approuve neuf décomptes définitifs : acquisition d'une concession à titre onéreux (8.000,00 €) ; acquisition d'un fonds de commerce à titre onéreux (62.000,00 €) ; bloc sanitaire pour personnes à mobilité réduite au Kummelsbau (0,00 €) ; réaménagement du Kummelsbau (0,00 €) ; aménagement du grenier de la Maison Médicale (0,00 €) ; réaménagement de la cour autour de l'école (8.427,10 € TTC) ; création d'une cour de récréation naturelle (0,00 € TTC) ; travaux d'asphaltage « um Hiwel » (13.563,52 € TTC) ; acquisition d'un tracteur compact pour le service technique et le service hivernal (28.940,15 € TTC).

3. Approbation d'un crédit supplémentaire - Cimetières - Entretien des infrastructures

Le conseil communal approuve un crédit supplémentaire de 40.000,00 € à l'article budgétaire 3/626/608180/99002 afin de couvrir les travaux d'entretien et de remise en état des infrastructures des cimetières communaux, plus importants que prévu. Ce montant est imputé sur le boni de l'exercice 2026.

4. Approbation d'un crédit supplémentaire - Mesures d'économie d'énergie

En raison de la forte augmentation des demandes de subventions introduites par les ménages pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, le conseil communal approuve un crédit supplémentaire de 80.000,00 € à l'article budgétaire 3/532/648120/99001. Le besoin déjà constaté s'élève à environ 37.000,00 €, le solde devant permettre de prendre en charge les demandes supplémentaires jusqu'à la fin de l'année. Le crédit est imputé sur le boni de l'exercice 2026.

5. Approbation de l'avenant n° 1 à la convention conclue avec « Bien-être au cœur »

Le conseil communal approuve l'avenant applicable à partir du 1er septembre 2026. Les cours de Zumba Kids se tiendront les lundis et mercredis de 17h00 à 18h00 et les cours de Zumba Fitness pour adultes de 19h00 à 20h00 ; les cours de Circl Mobility sont supprimés. Les tarifs sont fixés à 120,00 € pour un cours hebdomadaire de Zumba Fitness, à 200,00 € pour deux cours hebdomadaires et à 25,00 € par trimestre pour les cours de Zumba Kids.

6. Approbation de la convention 2026 relative au « Club Aktiv Plus An der Loupescht »

Le conseil communal approuve la convention conclue entre l'État, la Croix-Rouge luxembourgeoise et les communes partenaires pour le fonctionnement du « Club Aktiv Plus An der Loupescht ». Le service favorise l'autonomie, le bien-être et l'inclusion des personnes âgées. Les frais de personnel éligibles sont pris en charge à raison de 87 % par l'État et de 13 % par les communes ; la convention prévoit 5,125 postes conventionnés pour l'année 2026.

7. Approbation de l'avenant n° 4 à la convention conclue avec le MEC asbl

Le conseil communal approuve l'avenant à la convention de partenariat avec le Mouvement pour l'Égalité des Chances pour tous - MEC asbl. À compter du 1er janvier 2027, la participation financière de la commune sera fixée à 2,706 € par habitant. Les services proposés aux habitants, notamment « Super Senior », la médiation de voisinage, les cours de langues et « LinGoLux », sont maintenus.

8. Approbation de deux demandes de lotissement

Le conseil communal approuve deux demandes de lotissement. La première concerne la parcelle n° 129/3158, située 40, route de Reisdorf, qui sera divisée en deux parcelles distinctes. La seconde porte sur les parcelles nos 237/3117, 242/3116, 243/3115 et 247/1792, situées Grand-Rue et « Im Sand », qui seront réparties en huit parcelles afin de séparer l'aire de

camping des surfaces affectées à l'utilité publique, notamment l'aire de jeux, une surface boisée et le cimetière.

9. Approbation d'un contrat de bail à ferme avec Monsieur Jean Schilling

Le conseil communal approuve un bail à ferme de neuf ans à compter du 1er juin 2026, portant sur cinq terrains agricoles communaux aux lieux-dits « Beim Kehmeschmoor » et « Hinter dem Iresbäumchen », d'une contenance totale de 144,65 ares. Le fermage annuel s'élève à 318,23 € frais compris. Le bail prend fin après l'enlèvement des récoltes de l'année 2035.

10. Approbation d'un compromis de vente avec Monsieur Jean Schilling

Le conseil communal approuve le compromis de vente portant sur l'acquisition, dans un but d'intérêt général et d'utilité publique, de terrains situés aux lieux-dits « Breitmoor » et « bei Nikloskreuz ». Les biens présentent une contenance totale indicative de 56,60 ares et sont acquis au prix total de 48.370,00 €.

11. Approbation d'un compromis de vente avec Monsieur Guy Halsdorf

Le conseil communal approuve le compromis de vente portant sur l'acquisition, dans un but d'intérêt général et d'utilité publique, de terrains situés aux lieux-dits « Breitmoor » et « bei Nikloskreuz ». Les biens présentent une contenance totale indicative de 46,10 ares et sont acquis au prix total de 40.920,00 €.

12. Patinoire 2026/2027 et réorganisation foncière des terrains du Syndicat d'Initiative et du Tourisme

Le conseil communal marque son accord de principe pour la prise en charge par la commune des coûts de l'installation frigorifique de remplacement nécessaire à l'exploitation de la patinoire durant la saison 2026/2027. L'objectif est une mise en service du 17 octobre 2026 au 31 mars 2027, l'ouverture au public restant tributaire des conditions logistiques, climatiques et des ressources en personnel. Le conseil approuve également le principe du morcellement des terrains et d'une modification du bail emphytéotique afin d'en retirer notamment le cimetière, l'aire de jeux, l'Active Park et la patinoire.

13. Suppression de deux postes de salarié à tâche intellectuelle à mi-temps - Groupe de salaire A

Le conseil communal décide de supprimer les deux postes à mi-temps du groupe de salaire A créés le 7 juillet 2026, de rapporter la délibération correspondante et de transmettre la nouvelle décision au ministre des Affaires intérieures. Cette adaptation intervient afin de répondre rapidement aux besoins urgents liés notamment à l'organisation du transport scolaire et aux missions logistiques.

14. Création de deux postes de salarié à tâche manuelle à mi-temps - Groupe de salaire A

Le conseil communal approuve la création de deux postes de salarié à tâche manuelle à raison de 50 % d'une tâche complète chacun, classés dans le groupe de salaire A et affectés au service technique. Les agents assureront notamment des missions liées au transport scolaire, à la préparation des salles, à la gestion du matériel, à la distribution de documents et au soutien logistique des manifestations communales.

15. Approbation de l'avant-projet détaillé de la nouvelle maison communale

Le conseil communal approuve l'avant-projet détaillé relatif à la transformation et à l'extension de la Maison Dussier en nouvelle maison communale. Le projet prévoit un site administratif moderne, fonctionnel et accessible tout en préservant le caractère historique de l'ensemble. Le coût total est estimé à 11.756.594,48 € TTC, dont 9.652.127,59 € pour les travaux et 2.104.466,89 € d'honoraires.

16. Informations du collège des bourgmestre et échevins

Le collège informe le conseil qu'une candidature interne a été introduite. La procédure de recrutement en cours sera menée à son terme sans retenir de candidat afin de permettre la prise en compte de cette candidature ; le poste qui deviendra vacant sera ensuite publié. Le marché du transport scolaire a été attribué à Voyages Schmit s.a., seul soumissionnaire. Les cours de l'école fondamentale ont été suspendus à partir de 12h00 les 24 et 26 juin en raison des fortes chaleurs, tout en maintenant l'accueil, la Maison Relais et le transport scolaire. Deux panneaux contre le camping sauvage seront installés aux parkings de l'Auberge de Jeunesse et de Koeppigerlei. Les fiches de traitement et dossiers personnels du personnel communal ont été régularisés. Une participation maximale de 500 € est accordée au vin d'honneur de l'exposition Christian Kieffer. Cinq habitants participeront à la Joyeuse Entrée du Couple grand-ducal à Ehnen et Wormeldange. Le bureau Witry & Witry

réalisera une étude préliminaire pour le projet de hall sportif. Monsieur Jonathan Verpillot rejoindra le nouveau Service de proximité et de l'ordre. Le Natur- & Geopark Mëllerdall souhaite présenter ses perspectives au conseil communal en octobre. La prochaine séance est fixée au 6 octobre 2026.

Fin de la séance à 10:30 heures

